

Conseil communal du 29 octobre 2020

Question orale de Mme Christine Waignein, conseillère communale, concernant « l'utilisation d'accroche-porte »

Mondelinge vraag van Mevrouw Waignein, gemeenteraadslid, betreffende “het gebruik van deurhangers”

M. Christine Waignein, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : En 2012, Ecolo Saint-Gilles s'est lancé dans une opération où des accroche-portes ont été distribués sur le territoire communal. Si c'était à refaire, nous ne le referions pas même si, à l'époque, un ramassage systématique avait été organisé moins de 24 h plus tard.

La semaine dernière, le service communal de la Prévention a mené une opération similaire. L'accroche-porte en question est un gros carton plastifié et est accompagné d'un flyer explicatif dans la boîte aux lettres. Malheureusement, ces accroche-portes se retrouvent souvent par terre et sont donc une source de pollution. Ils constituent également une pollution visuelle.

Dans un espace public où l'on déplore déjà de nombreux dépôts clandestins, tags et immondices en tout genre, il me semble préférable de ne pas rajouter des accroche-portes. De plus cet outil n'ajoute rien au message du flyer. C'est à mon sens une perte de temps et d'argent que ce soit pour les concevoir, les imprimer, les accrocher ou encore les faire ramasser par les services de nettoyage.

Ma question est donc simple. Est-ce que, dans une logique d'exemplarité, la commune pourrait ne plus recourir à ce genre de support ?

M. Jean Spinette, échevin de la Prévention – LB : Cette question me donne l'occasion de remercier l'équipe de la Prévention, fort sollicitée pour le moment et qui est sur le pont presque 24 h sur 24, qu'il s'agisse des travailleurs sociaux de rue ou des gardiens de la paix, qui arpentent tout le territoire communal pour rappeler les règles en cette période.

Avec l'équipe de direction de la Prévention, nous avons cherché à remettre en valeur les métiers de la prévention. Depuis que j'ai repris la compétence, nous avons lancé des campagnes de communication dans le but d'informer les citoyens sur leurs droits. Auparavant, j'ai travaillé sur le non-recours au droit (« non take-up »).

Avec les services chargés de l'accompagnement juridique des citoyens, ceux de la médiation sociale et de la médiation scolaire, qui s'occupent de la lutte pour l'accrochage

scolaire, avec également le service peu connu du fonctionnaire de techno-prévention, chargé de l'application des programmes de prévention signés avec le gouvernement fédéral et la Région, nous sommes invités à élaborer des mesures de prévention.

Au cours de ces derniers mois, quand la crise sanitaire nous a laissé un peu de répit, les gardiens de la paix ont été amenés à faire de nombreuses distributions, notamment de flyers, en partenariat avec l'échevine de la Santé et de la Prévention de la santé, pour inciter les seniors à s'hydrater pendant la période de canicule. Des bouteilles d'eau en plastique ont été distribuées, comme le souhaitaient les aînés, mais, en quantité limitée, car nous avons aussi distribué des bouteilles en métal pour inviter les seniors à utiliser des gourdes.

Parallèlement à cette campagne, nous avons aussi diffusé des prospectus pour prévenir les cambriolages. Et, la semaine dernière, nous avons voulu nous associer à la campagne « Un jour sans cambriolage » menée par les forces de l'ordre. À cette fin, nous avons travaillé avec une agence de communication et publié une feuille d'information, tirée à 15.000 exemplaires. On y trouve des conseils et les coordonnées de contact de l'agent responsable. Celui-ci est très content car l'opération a donné d'excellents résultats. Depuis lundi, il a déjà reçu une quinzaine de demandes de rendez-vous.

Sur la base des statistiques de la police qui guident notre travail de prévention, il ressort qu'entre juillet et septembre, il y a eu 19 vols dans le quartier du Midi, 16 dans le quartier du Parvis, et 69 dans le quartier Louise. C'est pourquoi nous avons ciblé ce dernier quartier.

Les flyers distribués dans les boîtes aux lettres n'atteignent, malheureusement, pas toujours leur objectif puisque, souvent, ils viennent directement remplir les poubelles jaunes. Il n'est donc pas facile de dispenser une information qui va toucher nos concitoyens.

Les stewards urbains, qui travaillent avec nos agents et sont chargés de toutes les distributions, ont eu l'occasion, depuis le déconfinement, de distribuer plusieurs brochures : l'*Info-Culture*, diffusé à deux reprises sur tout le territoire communal ; le contrat de quartier « Gare habitante » ; la déchetterie mobile, le Parcours d'artiste et des courriers sur les primes bonus.

L'accroche-porte dont vous parlez n'a été distribué qu'à 3.000 exemplaires. On aurait souhaité des *magnets*, à placer sur les frigos, mais nous n'avions pas les budgets. Notre idée était d'attirer l'attention sur la possibilité d'avoir recours à des services gratuits. On peut lire sur cet accroche-porte : « 4 juristes vous accompagnent dans vos démarches ; 4 médiateurs scolaires vous informent dans le cadre de vos démarches, 3 médiateurs sociaux vous aident dans la résolution de conflits et un conseiller en prévention ». Il s'agit donc d'un outil complémentaire sur lequel nous voulions faire figurer l'adresse du site internet, l'adresse e-mail et le n° général du service. On y rappelle aussi que 50 gardiens de la paix balayent les rues tous les jours et que 10 éducateurs de rue présents. Il s'agit donc essentiellement d'une carte de visite, que l'on pourrait accrocher. L'agence de communication nous a mis en contact

avec une imprimerie bruxelloise qui nous a proposé un accroche-porte légèrement plastifié, pour éviter qu'il soit abîmé trop vite.

Le fonctionnaire de techno-prévention est content de voir sa fonction mise en évidence dans une brochure plus professionnelle. Jusqu'ici, les brochures étaient peu attractives et de mauvaise qualité. On a donc essayé de trouver un outil plus performant. Je suis désolé qu'il ne recueille pas vos suffrages. Un moment donné, nous avons pensé à un signet mais c'est un dispositif moins commode pour regarder des adresses de prévention.

L'enfer est souvent pavé de bonnes intentions et, naïvement, nous avons pensé que les gardiens de la paix étaient souvent amenés à frapper aux portes. D'ailleurs, ils l'ont fait cet été chez les seniors pour rompre leur isolement.

Un autre outil de communication qui, je l'espère, recevra votre approbation, est en préparation. Il s'agit d'un faux cadenas que l'on souhaite poser sur les vélos. Car les chiffres relatifs aux vols de vélos et, en particulier, de vélos électriques, sur Saint-Gilles, sont inquiétants.

J'essaierai de mieux communiquer sur nos efforts d'anti-gaspillage mais nous nous efforçons de susciter la curiosité des citoyens afin qu'ils conservent l'outil.

Peut-être que notre discussion de ce soir attirera l'attention de plusieurs usagers sur le travail remarquable effectué par le service de la Prévention.

Dans un premier temps, nous nous étions promis de ne pas utiliser ce type de support d'information. Mais, rassurez-vous, il ne s'agit que de 3.000 exemplaires et il n'y en aura pas davantage pour la campagne visant les vélos. Il n'y a pas eu d'accroche-portes dans toute la commune.

Un agent de prévention qui habite dans votre quartier m'a assuré qu'il n'en avait vu que quelques-uns par terre et nous n'avons pas reçu de plaintes du service de la Propreté. J'espère que ce sera un épiphénomène.

M. Christine Waignein, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : Je comprends que vous souhaitiez mettre en valeur le travail de la prévention et c'est louable. Ils font en effet un excellent travail. Mais ma question visait uniquement l'accroche-porte.

Par ailleurs, utiliser ce type de support dans une campagne de prévention des cambriolages me laisse tout de même assez perplexe. Dans ma rue, les accroche-portes ont été distribués le vendredi et, dimanche matin, j'ai pu constater en passant devant de belles maisons unifamiliales que certains n'avaient toujours pas été enlevés. C'est un beau signal pour les cambrioleurs !

En outre, ils me font penser aux petits cartons déposés sur les pare-brise des voitures qui agacent tout le monde. Nous en avons déjà parlé et étions d'accord.

Si d'autres campagnes sont prêtes, comme celle des faux cadenas, mon intention n'est pas de vous demander d'y renoncer. Mon objectif est que nous évoluions vers une commune plus verte et moins polluée et, à cette fin, il est important d'avoir un comportement exemplaire.

Mondelinge vraag van de Heer Naether, gemeenteraadslid, over de permanente Burgerraad

Question orale de Monsieur Naether, conseiller communal, sur le Conseil citoyen permanent

M. Marc Naether, gemeenteraadslid – MR : Mijn eerste vraag vanavond gaat over de permanente burgerraad van Sint-Gillis. In september heeft het gemeentebestuur de uitloting van 3.000 inwoners van Sint-Gillis voor de eerste selectiefase van de deelnemers van de permanente burgerraad uitgevoerd. Daarna is er een tweede selectieronde geweest. De eerste vergadering van de burgerraad had in principe al moeten plaatsvinden in oktober. Helaas hebben we op dit moment geen verdere informatie of dit wel of niet is gebeurd.

In verband met de oprichting van deze permanente burgerraad hebben wij de enkele vragen over de huidige situatie.

In de eerste selectiefase werd een brief gestuurd aan 3.000 inwoners. Hoeveel mensen hebben effectief op deze brief geantwoord en hun interesse aangetoond om mee te doen aan de burgerraad?

Werd de tweede selectiefase al uitgevoerd en zijn er 35 permanente leden geselecteerd? Voldoet deze groep van 35 personen ook aan alle 6 evenwichten die de gemeenteraad enkele maanden geleden had gestemd? Kan het College een (geanonimiseerd) overzicht van alle profielen van deze 35 personen ter beschikking stellen?

Zal de samenstelling van de burgerraad openbaar zijn? Hoe kunnen we weten wie deze 35 personen zijn die deel uitmaken van de raad?

Heeft de eerste vergadering plaatsgevonden? Wanneer is de planning van de volgende vergaderingen, zeker nu we weer in een sanitair moeilijke periode zitten?

M. Charles Picqué, burgemeester : Bedankt voor uw vraag die de verdienste heeft ons in staat te stellen om een eerste balans op te maken van dit belangrijk project.

Onze missie was om 35 inwoners te selecteren voor een eerste debat voor de zomervakantie. Gezien de COVID-crisis vonden wij dat het verstandiger en verantwoord was om de procedure uit te stellen. Dat was natuurlijk gezond verstand. Ik kan mij niet voorstellen in deze omstandigheden mensen samen te brengen. We hebben beslist om de loting, wat onze partner "PartiCity" deed, uit te stellen tot september. Wat de gegevens van ons panel betreft heb ik een reeks cijfers geselecteerd.

Nous sommes assez contents. Sur les 3.000 courriers envoyés, 332 personnes ont manifesté leur intérêt, soit un taux de réponse de 11 %. C'est un bon résultat. We hebben namelijk andere ervaring hiermee, niet zozeer op gemeentelijk vlak dan wel op gewestelijk vlak. Ik neem het voorbeeld van de initiatieven die genomen werden in ons Gewestparlement.

Donc, un taux de réponse de 11 % c'est bien. En général, on a un taux de réponse entre 3 et 8 %.

Ensuite, nous avons procédé à un second tirage afin d'arriver au panel définitif. Une personne s'est désistée depuis lors. Ons panel bestaat uit 34 personen, maar in de komende weken of maanden – in functie van de evolutie van de omstandigheden – zal “PartiCity” een vervanger aanwijzen of voorstellen.

Pour ce qui concerne la représentativité du panel: we moesten rekening houden met een vereiste, namelijk de diversiteit van de samenstelling van ons panel. Dat was de voorwaarde waartoe we hadden besloten. Dans la mesure où plus de 300 personnes ont répondu, hadden we geen moeilijkheden om tot een evenwicht te komen gezien de ruime keuze.

Sur les 34 panelistes, il y a 17 femmes et 17 hommes. Cinq panelistes ont entre 16 et 25 ans, 9 entre 26 et 35 ans, 10 entre 36 et 50, 6 entre 51 et 64, et 4 qui ont plus de 65 ans. Le niveau d'étude est intéressant aussi – om de geloofwaardigheid van ons panel na te kijken. Cinq panelistes ont un diplôme de l'enseignement primaire, 14 de l'enseignement secondaire, 7 de l'enseignement supérieur et 8 ont un diplôme universitaire.

Parmi les panelistes – een bijkomende informatie maar niet onbeduidend –, il y a 2 étudiants, 5 chercheurs d'emploi, 3 hommes ou femmes au foyer, 4 salariés, 6 indépendants, 4 pensionnés. Enfin, il comprend 28 francophones et 6 néerlandophones.

PartiCity s'est basé sur des informations officielles fournies par l'Institut bruxellois de statistiques et d'analyse (IBSA) pour fixer les proportions – om de verhoudingen binnen ons panel te bepalen.

Une première réunion, prévue le 10 septembre, a été reportée au 7 octobre. Mais, nous avons dû l'annuler à la suite des mesures sanitaires décidées par le gouvernement fédéral. Nous devons donc décider d'un nouveau planning. Cette semaine, il y a eu une réunion entre PartiCity et nos services. Ik ben geen echte voorstander van virtuele vergaderingen, maar het is misschien de beste oplossing om dit proces niet uit te stellen tot maart of april. Nous allons donc essayer d'organiser une réunion virtuelle. PartiCity a une expérience sur laquelle on peut compter pour organiser cela dans les meilleures conditions, maar de panelleden hebben soms niet de gewoonte om aan virtuele vergaderingen deel te nemen, wat een kleine vorming vereist van de manier waarop wij moeten werken. Dit stelt ook het probleem van de uitrusting hiervoor, mais pour cela on va trouver des solutions.

Wat betreft uw vraag over de inhoud van onze website, ik denk dat de website voorbereid moet worden, maar ik denk dat het wijs is om te wachten tot het panel minstens een keer bijeen is gekomen.

De kwestie van de identiteit van de panelleden zal ook in de eerste vergadering aan bod komen. Dit is natuurlijk een delicate vraag, maar het is onontbeerlijk dat wij het advies van

de panelleden vragen. Hun instemming is inderdaad onontbeerlijk. De publicatie van de ledenlijst moet aangekaart worden op de eerste vergadering. Dit is een samenvatting van de stand van zaken.

M. Marc Naether, gemeenteraadslid – MR : Je vous remercie pour votre réponse très complète. Je comprends que la question de l'identité des membres doive se discuter lors de la première réunion. Cependant, il me paraît important, dans la mesure où il s'agit d'un panel consultatif, que l'identité des membres du panel soit connue. Cela me semble difficile d'avoir un panel consultatif dont les membres restent anonymes.

M. Charles Picqué, burgemeester : We moeten waakzaam zijn voor de identiteit van de leden, gezien het bestaan van een wetgeving hierover. La confidentialité des données est un élément à prendre en compte. L'assentiment des gens sera indispensable.

Question orale de M. Marc Naether, conseiller communal, concernant « l'hygiène et la propreté publique aux abords de la gare du Midi »

Mondelinge vraag van de Heer Marc Naether, gemeenteraadslid, betreffende « de hygiëne en de openbare netheid in de omgeving van het Zuidstation »

M. Marc Naether, conseiller communal – Groupe MR : La question de l'hygiène et de la propreté publique aux abords de la gare du Midi revient de manière récurrente. Si nous abordons le sujet aujourd'hui encore c'est parce que, tout récemment, est paru un article de presse avec le titre : « Gare du Midi : les gens font leurs besoins dehors et les pouvoirs publics se renvoient la balle ».

Les abords de la gare sont souvent dans un état de saleté innommable. Odeurs d'urine et d'excrément accueillent les usagers de la gare, tandis que les riverains et même les personnes sans abri s'indignent de devoir vivre dans la crasse. Ces derniers nettoient eux-mêmes leur espace et le personnel du Tri postal nettoie les trottoirs au karcher avant d'ouvrir leurs activités, ce qui, évidemment, est inacceptable.

On pourrait s'attendre à mieux pour la gare principale de la capitale de l'Europe. Non seulement le nettoyage fait défaut mais il manque aussi des toilettes publiques à proximité de la gare.

Toujours dans l'article auquel je me réfère, on lit que le bourgmestre de Saint-Gilles se dit conscient du problème mais considère que ce n'est pas à la commune d'agir. Pour sa part, le ministre Maron estime que Bruxelles Propreté n'a pas en charge la thématique des toilettes publiques... Autrement dit, commune et Région se renvoient la balle.

Cette situation qui n'est pas nouvelle est indécente et incompréhensible, en particulier en cette période de crise sanitaire.

Le commune compte-t-elle laisser la situation en l'état ou envisage-t-elle d'agir ? Dans ce cas, comment et dans quels délais ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : À l'issue d'un comité d'accompagnement consacré au développement du Tri postal, nous avons décidé de nous adresser à la Région. Il n'y a pas d'ambiguïté. Dans la mesure où il s'agit de voiries régionales, c'est à la Région d'en assurer la propreté. C'est indiscutable. De même, nul ne peut contester non plus que l'image de la gare du Midi, qui est une gare internationale, ne renvoie pas uniquement à l'image de la commune de Saint-Gilles.

Je partage votre point de vue. Ce qui se passe est franchement déplorable, à moins de considérer que le parfum d'urine ne relève pas des problèmes de propreté et doit être traité par un autre service que le service régional.

Nous sommes prêts à envisager un partenariat – autre que financier – avec la Région. Nous sommes disposés à apporter notre collaboration à la solution du problème.

Cette question m'amène à m'en poser une autre. Comme il y a des problèmes similaires dans toutes les communes, il faudrait envisager, comme il en a d'ailleurs été question à un moment donné lors de la VI^e réforme de l'État, d'engager des réformes intra-bruxelloises et, notamment, étant donné les difficultés pour la Région de gérer des espaces aussi stratégiques, de rendre la compétence aux communes avec un transfert de moyens *ad hoc*. Il serait dommage que cette question soit frappée du sceau d'une divergence entre Région et communes.

Pour moi, les choses sont claires : il y a une compétence régionale sur les voiries régionales. Point à la ligne. Sauf à considérer que l'odeur d'urine ne relève pas de la propreté – ce que personne ne peut soutenir –, il revient à la Région de prendre une initiative.

Ce n'est pas la première fois que, pour les abords de la gare du Midi, nous devons particulièrement insister pour remplacer du mobilier et pour assurer un nettoyage minimal. Nous allons très certainement en reparler. Mais ce n'est tout de même pas à la commune de Saint-Gilles de garantir une image positive de la première infrastructure ferroviaire du pays.

Voilà où nous en sommes. Nous attendons une réponse au courrier que nous avons adressé à la Région.

M. Marc Naether, conseiller communal – Groupe MR : Je comprends votre point de vue mais j'espère que, dans ce cas, vous allez mettre tout en œuvre pour que la Région agisse. J'entends que ce n'est pas à la commune d'agir. Cependant, au-delà de ça, il s'agit d'un problème objectif, récurrent, pour lequel les citoyens attendent une solution d'où qu'elle vienne. Il faut donc tout faire pour que la Région assume ses responsabilités.

Question orale de M. Marc Naether, conseiller communal, relative à « la circulation routière à Saint-Gilles »

Mondelinge vraag van de Heer Marc Naether, gemeenteraadslid, met betrekking tot “het wegverkeer te Sint-Gillis”

M. Marc Naether, conseiller communal – Groupe MR : Comme chacun a pu le constater, la circulation routière à Saint-Gilles est actuellement impactée par de nombreux chantiers, ainsi que par la phase test de la fermeture partielle du bois de la Cambre qui accroît significativement la circulation sur la chaussée de Waterloo. Il en résulte une augmentation sensible du trafic automobile à certains endroits, engendrant des embouteillages et des conditions de circulation assez dangereuses pour les cyclistes, y compris en cette période de confinement.

Ainsi des travaux sont-ils en cours :

- dans le bas de la rue du Bosquet ;
- chaussée de Waterloo ;
- rue de Rome ;
- rue Coenen ;
- rue de Moscou ;
- rue de Parme ;
- avenue Demeur ;
- rue de l’Aqueduc ;
- place de la Trinité ;
- dans le quartier Louise ;
- rue d’Ecosse ;
- rue de la Source ;
- le bas de la rue Berckmans.

On peut encore relever le chantier lié à l’itinéraire cycliste régional (ICR) Jaspar et, tout récemment, les travaux entrepris à la suite de l’effondrement des égouts rue de Parme. Cela fait beaucoup.

Comment la coordination et la planification de ces travaux ont-elles été organisées ? Pourquoi n’ont-ils pas étalés dans le temps ?

Comment les intérêts des riverains et des commerçants sont-ils pris en compte dans le cadre de la coordination des chantiers à Saint-Gilles ?

Quel est, selon vos services, l’incidence de la fermeture partielle du bois de la Cambre sur le trafic chaussée de Waterloo et de Charleroi ?

Le Collège est-il en contact avec la Ville de Bruxelles et la Région afin de trouver des solutions durables pour répondre à la décision unilatérale de la Ville de fermer partiellement le bois de la Cambre aux voitures ?

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen : Je remercie M. Naether de me donner l’occasion d’expliquer la raison des multiples chantiers en cours dans la commune. Ils sont en effet plus nombreux que d’habitude.

L'organisation des chantiers relève avant tout du niveau régional et, en particulier, de la Commission de coordination *ad hoc*. Il faut savoir qu'en Région bruxelloise, 25 % des voiries sont soustraites à leur utilisation normale. On dénombre en moyenne 120.000 chantiers par an sur l'ensemble du territoire. Il y a 20 gestionnaires – les 19 communes et la Région – et des centaines d'impétrants – Vivaqua, Promimus, Sibelga, la Stib...

La Commission régionale des chantiers analyse environ 2.500 chantiers par an, dont ceux de Saint-Gilles, et chaque impétrant, société ou intercommunale, est obligé de planifier ses travaux – parfois même sur 5 ans – et de rentrer les données dans le logiciel Osiris.

Plusieurs facteurs expliquent le nombre de chantiers actuels sur Saint-Gilles. Un tiers d'entre eux sont effectués à l'initiative de Vivaqua. Il s'agit de travaux qui prennent beaucoup de temps, en raison, notamment, de la vétusté des égouts, dont certains ont plus d'un siècle. C'est le cas dans toutes les communes mais, en particulier à Saint-Gilles. Si on ne les remplace pas, ils risquent de s'écrouler comme cela vient de se produire au carrefour de la rue de Parme et de la rue de la Victoire, ainsi qu'à la rue de Moscou. Ce type d'incident requiert des travaux en urgence, sinon toute la voirie risque de s'effondrer et de menacer les habitations.

À côté de ces interventions urgentes, il y a les remplacements d'égouts que l'on planifie quartier par quartier. C'est le cas, en ce moment, avenue Demeur et, bientôt, rue d'Albanie. On commence chaque fois par les égouts les plus anciens.

Ensuite, il y a les travaux urgents exécutés par la Stib pour remplacer les rails vétustes. Il s'agit, par exemple, du chantier en cours rue de l'Aqueduc et place de la Trinité.

Enfin, la crise sanitaire explique aussi la concentration de ces différents chantiers. À la suite de la pandémie, les chantiers, à Saint-Gilles comme dans toutes les communes, ont été à l'arrêt pendant quatre mois. Dans la mesure où la plupart d'entre eux étaient urgents, ils ont été relancés en même temps.

Sibelga a aussi dû effectuer une série de travaux parce que plusieurs voiries de la commune n'ont pas les 400 V, ce qui signifie, par exemple, que les commerçants ne peuvent brancher plusieurs frigos, ou encore que l'on ne puisse pas placer de borne électrique pour recharger les voitures. Il est parfois possible de reporter certains travaux moins urgents que ceux de Vivaqua, mais ce n'est pas toujours le cas.

La première priorité que nous faisons valoir au sein de la Commission régionale de coordination des chantiers, au sein de laquelle nous sommes représentés, est la mobilité. Ensuite, nous nous efforçons de diminuer le plus possible les nuisances pour les riverains, et donc de limiter la durée des chantiers. Quand c'est possible, nous demandons d'inverser les phases. Nous l'avons fait, notamment, pour la rue Dejoncker ou la rue de Moscou. Lorsque les travaux ont redémarré juste après le confinement, nous avons demandé à Vivaqua et Sibelga d'inverser les phases pour éviter qu'ils affectent les terrasses des établissements

horeca. Mais ce n'est pas toujours possible. Ainsi, pour le chantier de l'avenue Demeur, qui était urgent pour Vivaqua, on a essayé de modifier les terrasses provisoires de certains commerçants, mais il est indéniable que les quelques cafés de l'avenue Demeur en subissent pour le moment les inconvénients. Mais, en principe, en novembre l'avenue Demeur sera rouverte. Il est incontestable que ces multiples chantiers ont une incidence sur la mobilité dans la commune.

En revanche, je ne partage pas votre avis sur l'impact de la fermeture du bois de la Cambre. Les automobilistes qui empruntent un itinéraire alternatif pour contourner le bois n'empruntent qu'une partie de la chaussée de Waterloo et ne passent pas par Saint-Gilles, à moins qu'ils ne doivent s'y rendre expressément. Saint-Gilles ne se trouve pas sur l'itinéraire de contournement. Il existe d'ailleurs un monitoring pour mesurer les effets de la fermeture partielle du bois. Bruxelles Ville a commandité un monitoring indépendant sur toute la durée de la phase de test, soit du 15 septembre au 15 novembre. Il est établi à partir de données de GPS issues de trois applications (BeMap, Google map, etc.) pendant les heures de pointe en semaine. Il est accessible en ligne et je vous invite à le consulter sur le site Cambre.brussels. Il est très didactique et la méthodologie est bien expliquée.

Qu'en ressort-il ? Sur les deux itinéraires qui touchent Saint-Gilles, sans véritablement y pénétrer, le monitoring indique que, pour le moment, le temps de parcours pour rejoindre l'avenue Louise depuis la chaussée de Waterloo a augmenté de 11 %, soit une moyenne de 2'30 par rapport à la situation de référence de la fin de 2019, tandis qu'il est identique, voire en légère baisse, pour aller de l'avenue Franklin Roosevelt à la place Stéphanie, avec une durée moyenne de déplacement de 12'30 sur les dernières semaines contre 13'30. Il faut évidemment attendre la fin du test pour disposer de tous les chiffres.

Comme nous ne constatons pas de problèmes de circulation consécutifs à la fermeture du bois et que la phase test n'est pas terminée, nous n'avons pas interpellé la Ville de Bruxelles.

M. Marc Naether, conseiller communal – Groupe MR : Je vous remercie pour votre réponse. Nous allons évidemment consulter le monitoring. Il s'agit en effet d'une phase test mais, parfois, les chiffres disent une chose et les personnes concernées – et notamment les riverains de la chaussée de Charleroi – ont une tout autre perception.

Nous allons attendre la fin de la phase test et des travaux de la rue de l'Aqueduc pour voir si la réalité correspond aux chiffres du monitoring.

Question orale de M. Marc Naether, conseiller communal, relative aux « mesures anti-Covid-19 à Saint-Gilles »

Mondelinge vraag van de Heer Marc Naether, gemeenteraadslid, met betrekking tot “anti-Covid-19 maatregelen in Sint-Gillis”

M. Marc Naether, conseiller communal – Groupe MR : Samedi dernier s'est tenue une réunion entre le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale et les bourgmestres des dix-neuf communes afin de discuter des mesures à prendre pour lutter contre la propagation du virus Covid-19. Ma question vise plus précisément à connaître la position défendue par le Collège, représenté par le bourgmestre, concernant ces nouvelles règles et leur suivi.

Ces décisions ont suscité des réactions contrastées au sein de la population. Certains sont soulagés que des mesures supplémentaires, et relativement dures, aient enfin été prises. D'autres, et en particulier les personnes concernées par la fermeture des secteurs visés, dont l'Horeca ou les centres de fitness, par exemple, expriment leur incompréhension. En même temps, on s'aperçoit que le respect des règles de prévention de base – distance, masque, hygiène des mains, aération des pièces fermées – fait parfois encore défaut.

De telles mesures ne seront acceptées et suivies que si un contrôle effectif est mis en place. Y a-t-il eu et y a-t-il du personnel en suffisance pour contrôler le respect des mesures sur les marchés, dans l'Horeca et sur les artères commerçantes ?

Des formations ont-elles été organisées pour les agents du service de la Prévention ?

Comment l'information sur les mesures adoptées et les moyens d'autoprotection est-elle diffusée dans les quartiers ?

Comment le Collège entend-il s'assurer du respect des règles de base sur tout le territoire ?

Pourquoi le port du masque a-t-il à nouveau été imposé sur tout le territoire, quelques semaines seulement après l'abandon de cette mesure jugée inefficace pour lutter contre la transmission du virus ?

Les cyclistes et les sportifs seront-ils encore exemptés de cette obligation ?

Le Collège estime-t-il que ces mesures risquent de provoquer des divisions dans la société et de menacer la cohésion sociale à Saint-Gilles ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : Je ne reviendrai pas sur la gravité de la situation, qui m'a été confirmée ce matin encore lors de la réunion de la cellule de coordination de l'équipe de médecins-chefs et d'autres collaborateurs du réseau Iris (HIS), dont fait partie notre hôpital, Molière-Longchamp.

Je ne m'étendrai pas non plus sur les constats sanitaires dans la mesure où votre question porte davantage sur la manière de faire respecter les règles.

Le chef de corps de notre zone de police a défini un certain nombre de missions et énoncé les directives qu'il a communiquées à l'ensemble des policiers.

Ceux-ci doivent être particulièrement attentifs aux refus du port du masque, aux ouvertures de commerces obligés de fermer – il y en a eu –, à la consommation d'alcool sur la voie publique et aux rassemblements de plus de 4 personnes sur l'espace public. Il leur a été demandé de faire preuve de discernement et de pédagogie et de ne verbaliser que lorsqu'ils sont en face de personnes qui refusent obstinément d'obéir aux injonctions.

Les gardiens de la paix ont, par définition, un travail de prévention. Ils sont briefés quotidiennement et nous leur demandons surtout de sensibiliser les gens aux consignes en vigueur et aux risques liés à certains comportements. Nos agents sont sur le pont depuis le début de la crise pour faire passer ces messages.

Leur mission, pas plus que celle des policiers, n'est simple, étant donné que les uns et les autres sont confrontés à un absentéisme plus important que d'habitude. Cela nécessite des réorganisations sur le terrain. Elle l'est d'autant moins que nos policiers ont encore été appelés récemment à jouer les gardiens de prisons, en dépit du nombre important d'établissements horeca installés sur notre territoire qu'il faut contrôler.

J'assume, comme tous les autres bourgmestres, la décision prise de rendre le port du masque obligatoire. Nous en avons parlé avec le ministre-président et la haute fonctionnaire. Nous avons estimé qu'elle envoyait un signal clair à la population sur la dégradation de la situation mais aussi sur la nécessité pour chacun d'être responsable et de se mobiliser. Par ailleurs, il faut aussi donner aux policiers et aux services de la Prévention des recommandations claires et adopter des mesures faciles à contrôler.

Ce n'est pas la panacée, certes. Le masque obligatoire s'inscrit dans une batterie de mesures. On pourrait parler de chaque mesure en fonction de leur niveau d'importance mais il est évident que porter un masque est préférable à ne pas en porter.

En outre, vous n'imaginez pas le nombre de dénonciations que reçoit la police sur le non-respect des règles. Les derniers chiffres que j'ai reçus étaient très importants. Il faut y voir l'expression de l'angoisse des gens, de leur inquiétude, de leur peur d'être contaminés par des personnes qui ne respectent pas un minimum de règles de précaution.

Vous parlez du risque de division du corps social entre les partisans des mesures et les autres. Cependant, il n'est pas impossible que, demain, la rupture du corps social provienne non de ceux qui ne veulent pas respecter les règles mais, au contraire, de ceux qui veulent les respecter, parce qu'ils ont l'expérience de la souffrance, ont vécu le décès d'un proche, ou ont simplement peur. J'ai d'ailleurs assisté il y a quelques jours à une altercation, qui a failli très mal tourner, lorsqu'une personne en a interpellé une autre qui ne portait pas de masque. Il faut donc faire attention car la division du corps social pourrait, à un moment donné, être davantage menacée par les personnes qui, à un moment donné, se rangeront dans le

camp de celles qui veulent faire respecter les règles et en viendraient à créer des incidents avec celles qui ne s'y conforment pas.